

COMMUNIQUE
DE PRESSE

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LAETITIA SERRE ET MAURICE WEISS
CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON DU HAUT EYRIEUX
COMMISSION PERMANENTE DU 3 DECEMBRE 2018**

592 075 € pour le canton

61 subventions ont été attribuées par les élus de la Majorité départementale en faveur du canton du Haut-Eyrieux.

Les financements les plus significatifs concernent :

- Au titre du fonds de solidarité, **482 346 €** sont répartis au profit des investissements 2018 de 40 communes du canton.
- **51 600 €** pour la Communauté de communes Val'Eyrieux au titre du dispositif Pass Territoires 2018.
- **8 400 €** pour 4 étudiants en médecine qui effectueront leur stage auprès de 6 médecins du canton afin de favoriser leur installation en milieu rural.
- **11 525 €** répartis entre la commune de Saint Sauveur de Montagut et le foyer de Jeunes et d'éducation populaire de Saint Michel de Chabrilanoux au titre du fonds innovant en faveur des patrimoines ardéchois.